

Fonds d'innovation de la FCI — Vision de projet du RCDR

Résumé du projet

En s'appuyant sur sa plateforme et les collections de Canadiana, qui regroupent du contenu appartenant aux établissements universitaires, le RCDR veut créer une infrastructure de calibre mondial pour les chercheurs canadiens et internationaux. Cette dernière a pour but de favoriser la recherche transformationnelle, ainsi que la découverte du contenu culturel et patrimonial. Par conséquent, la plateforme regroupera les collections de Canadiana, qui incluent plus de 60 millions de pages de patrimoine documentaire numérisé, ainsi que le contenu de bibliothèques, musées, archives et autres dépôts patrimoniaux canadiens. Une grande partie du contenu essentiel qui est hébergé par des archives et organisations locales est d'une valeur inestimable pour les chercheurs. En revanche, il est souvent inaccessible, parce que les établissements locaux manquent de ressources pour maintenir des plateformes et systèmes de pointe. Ce projet a donc pour but de rendre ce contenu invisible plus accessible à long terme, en plus de l'intégrer entièrement à l'écosystème de recherche, tout en donnant la possibilité aux établissements et archivistes locaux de définir leurs priorités de numérisation en fonction de leurs objectifs de recherche. Étant donné l'importance d'une préservation centralisée, mais aussi des services d'accès et d'hébergement locaux, une partie du contenu sera stocké centralement sur les serveurs du RCDR, tandis qu'une autre partie sera stockée localement. Peu importe où se trouvent les fichiers numériques, tout sera accessible grâce à une plateforme de découverte de pointe, qui repose sur des outils à code source libre et un modèle de métadonnées partagées.

La structure du projet prévoit l'inclusion de contenu au-delà du texte et de l'image. Pour accroître les capacités de recherche, la plateforme favorisera la découverte et l'analyse d'objets numériques, de vidéos, de fichiers audio, de cartes et d'artefacts scientifiques « nés numériques ». Ce vaste contenu canadien s'accompagnera d'outils de recherche innovants qui donneront accès au patrimoine culturel dans un format lisible par machine, notamment par le biais d'API et de données ouvertes couplées. Dans le cadre du projet, nous produirons des outils pour les utilisateurs relatifs à l'organisation, l'annotation et l'augmentation de contenu. La plateforme constituera donc un centre riche et interconnecté de données de recherche. Il sera également possible de découvrir du contenu numérique et de présenter des collections spéciales appartenant à des établissements locaux avec une plateforme partagée et conforme aux normes.

Avec la création de cette infrastructure qui facilite la découverte en sciences humaines et sociales (SHS), ce projet renforcera les capacités de chercheurs et de spécialistes canadiens du savoir. Cette approche, qui consiste à bâtir une fois et réutiliser souvent, évitera aux universités canadiennes de doubler leurs efforts pour la mise en place d'outils et de services, tout en reconnaissant qu'il est parfois nécessaire d'avoir des outils et approches personnalisés et locaux.

Le projet repose sur l'engagement des établissements membres et de la communauté de bibliothèques universitaires pour la Vérité et réconciliation. Il s'inscrit aussi dans des objectifs et valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion. Les collections patrimoniales et les archives ont beaucoup de lacunes parce qu'elles furent historiquement produites par des cultures dominantes. La description et l'organisation de leur contenu contiennent des expressions et points de vue qui ne sont plus acceptables aujourd'hui. Par l'entremise d'améliorations de métadonnées et d'outils de pointe reconnus par la communauté, cette infrastructure sera essentiellement et intentionnellement construite dans un souci d'inclusion. Elle a aussi pour but d'accroître le contenu relatif aux communautés marginalisées et autochtones, tout en respectant

leurs conditions et leurs orientations. De plus, le projet prévoit l'annotation et la mise à jour du contenu par les plus grands experts, mais aussi par l'expérience vécue. Ceci favorisera les nouvelles découvertes, ainsi que l'évolution de la description et la contextualisation de l'histoire canadienne au fil du temps, notamment avec la mise à jour des métadonnées. Pour répondre aux besoins des chercheurs futurs, cette plateforme patrimoniale ne sera pas stagnante, mais elle évoluera au fur et à mesure que des disciplines comme les sciences humaines numériques progressent pour nous aider à mieux comprendre les liens entre notre passé et notre présent.

En plus de favoriser un accès au contenu reposant sur des technologies de pointe et qui est axé sur les besoins des chercheurs, le RCDR veut avec ce financement améliorer son infrastructure de préservation de contenu patrimonial et d'archives pour les établissements membres, ainsi que les galeries, bibliothèques, archives et musées canadiens. Grâce aux capacités nationales de préservation, le patrimoine et les archives canadiennes seront ainsi conservés pour les générations futures. Cela garantit également que la préservation de ce matériel de recherche essentiel n'est pas laissée à des entités commerciales ou non canadiennes qui visent à tirer profit de notre patrimoine.

Ce projet repose sur des investissements antérieurs de la FCI et de divers établissements dont le RCDR a bénéficié. Plus précisément, il fait avancer la vision de notre organisation qui est née dans son dernier projet financé par la FCI (*Infrastructure de contenu numérique pour les sciences humaines et sociales*). Les objectifs qui en découlent sont d'autant plus importants dans le cadre de ce nouveau projet d'infrastructure du RCDR :

Ce projet s'appuiera sur les investissements antérieurs de la FCI et des établissements dans l'infrastructure nationale de contenu numérique, créera de nouvelles capacités de recherche pluridisciplinaire et interdisciplinaire en sciences humaines et sociales, ce qui améliore en fin de compte la vie des Canadiens.

En outre, le projet reposera sur le succès démontré du RCDR, profitera de l'expérience collective acquise depuis la création du PCLSN et il établira de nouvelles compétences en matière de préservation et de diffusion du contenu des sciences humaines et sociales. Il enrichira aussi les activités du RCDR grâce à la création de nouveaux liens avec divers organismes et communautés de recherche. L'infrastructure de contenu numérique élargie offrira un accès transparent et équitable au savoir mondial pour les chercheurs des établissements universitaires participants, en plus de réduire les obstacles à la recherche que posent les disparités institutionnelles, régionales et disciplinaires existantes. L'infrastructure de contenu numérique facilitera également la création de nouvelles méthodes de recherche, approches en réseau et structures interactives pour la recherche et la production de savoir.

Ce projet donne suite à la proposition antérieure du RCDR que la FCI a financé et il a pour but *d'accélérer la recherche et l'innovation canadienne à l'échelle systémique.*

Réalisations/avantages

- Intégration des bibliothèques universitaires directement à de nouveaux processus de recherche et d'apprentissage dans toutes les disciplines.
- Progrès des objectifs communs pour répondre aux besoins émergents et nouveaux de la recherche à l'ère numérique.
- Transformation et découverte numérique accrue des collections patrimoniales et culturelles.

- Amélioration du potentiel de recherche canadien en SHS.
- Renforcement des capacités en transformation numérique.
- Amélioration de l'interopérabilité et enrichissement des données.
- Investissements précédents mis à profit par l'utilisation d'un DNF existant, plutôt que de financer la création d'un nouveau DNF.
- DNF déployé à plus grande échelle et mis en relation avec d'autres innovations universitaires qui sont en cours.
- Plus grande visibilité à l'échelle interne de la recherche et des ressources canadiennes.
- Conformément aux objectifs du RCDR, équité accrue entre les établissements afin que tous les chercheurs canadiens puissent accéder au contenu patrimonial malgré leurs différences institutionnelles, locales ou régionales.